



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipement et transports : personnel

Question écrite n° 56354

## Texte de la question

M. Philippe Auberger appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les réponses qu'il a formulées aux conducteurs contrôleurs de travaux de l'équipement concernant les rémunérations accessoires qui leur sont versées. Les syndicats contestent les éléments donnés par le ministre des transports, en particulier sur le taux du coefficient à 7,5 pour les agents du grade de contrôleurs et qui auraient été fixés en considération du seul positionnement hiérarchique des corps et des grades ; ce serait à tort qu'il y aurait eu des affirmations selon lesquelles ils bénéficieraient des indemnités horaires pour travaux supplémentaires et qu'il n'y aurait aucune discrimination par rapport aux techniciens supérieurs de l'équipement. En conséquence, il lui demande quelles réponses claires il compte donner aux contrôleurs conducteurs de l'équipement et comment il va apaiser les inquiétudes de ces derniers.

## Texte de la réponse

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement porte une attention toute particulière à l'expression des attentes des personnels. C'est ainsi qu'il a demandé à ce qu'une réflexion sur l'évolution des métiers des contrôleurs, et de leurs carrières, soit engagée dans le cadre d'un groupe de travail présidé par un membre du conseil général des ponts et chaussées. Ce groupe de travail, qui a d'ores et déjà engagé ses travaux, devrait être en mesure de faire ses premières propositions au directeur du personnel et des services au cours de cette année. Le ministre restera très attentif au déroulement de ce processus qui doit déboucher sur un projet professionnel pour ce corps d'encadrement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Auberger](#)

**Circonscription :** Yonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56354

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 janvier 2001, page 154

**Réponse publiée le :** 26 février 2001, page 1260